



LES PLUS

- ♦ A 150 m de la plage
- ♦ Piscine extérieure et pataugeoire
- ♦ A 2 km du centre-ville de Blanes

À PROXIMITÉ

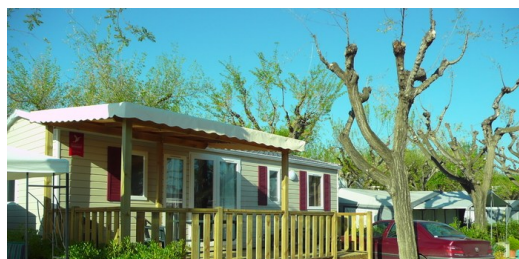
- ♦ Gérone
- ♦ Figueres
- ♦ Barcelone

Si Blanes est un ancien village de pêcheurs, la station balnéaire vous propose de nombreuses activités pour vos vacances : activités nautiques, parcs de loisirs, balades en bateau, ...

Au cœur du centre urbain et à seulement 150 m de la plage, le camping « Cavall de Mar » bénéficie d'un emplacement exceptionnel pour profiter autant de l'animation de Blanes (bars, restaurants, ...) que des activités balnéaires.

LOGEMENTS

***Mobil home 6 personnes :** séjour. Coin cuisine avec plaque gaz, micro-ondes et réfrigérateur / congélateur. Une chambre avec 1 lit double. Deux chambres avec 2 lits simples. Salle d'eau avec douche et lavabo. WC séparés. Terrasse avec salon de jardin. Climatisation.



ÉQUIPEMENTS

Piscine extérieure non chauffée avec pataugeoire (ouverte selon météo). City stade avec pelouse artificielle. Tennis de table. Pétanque. Aire de jeux pour enfants. Les jeux gonflables (uniquement le dimanche en haute-saison).

WIFI gratuit dans l'ensemble du camping. Les barbecues à charbon sont autorisés. Laverie payante.

Bar. Supérette à l'extérieur du camping. Remorques à vélos interdites.

LOISIRS ET ANIMATIONS

Animations (en juillet /août) : animations en soirée. Voir programme des activités à l'accueil.

À proximité : centre équestre, mini-golf, discothèque, cinéma, ...





TARIFS 2026 DU CASI DES CHEMINOTS AUVERGNE—NIVERNAIS - LOCATIONS DU 4/07 AU 29/08/2026

Tarif par mobile-home et par semaine <u>selon quotient familial</u> du samedi 16h au samedi 10h										
Coût CASI	T1 Inférieur à 6 000	T2 Compris entre 6 001 et 8 000	T3 Compris entre 8 001 et 10 000	T4 Compris entre 10 001 et 12 000	T5 Compris entre 12 001 et 14 000	T6 Compris entre 14 001 et 16 000	T7 Compris entre 16 001 et 18 000	T8 Compris entre 18 001 et 21 000	T9 Compris entre 21 001 et 25 000	T10 Supérieur à 25 001
1350€	300€	350€	400€	450€	500€	550€	600€	650€	700€	750€

Comment calculer votre quotient familial ? Votre quotient familial (QF) est égal à votre revenu fiscal de référence (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N). Retrouvez votre revenu fiscal de référence sur votre avis d'imposition 2025 (ou de non imposition) sur les revenus de 2024. Ensuite, la tranche tarifaire, de 1 à 10, vous permet de connaître le prix de votre séjour dans le tableau des tarifs.

$$QF = \frac{R}{N}$$



Pour les modalités de réservation et de paiement, voir « [INFOS PRATIQUES](#) » page 3

Inclus : : climatisation.

Non inclus : caution : 100 € (possible en chèque) + caution badge barrière : 5 € (uniquement en espèces : pas de possibilité d'empreinte bancaire). Elles seront restituées à l'issue du séjour - taxe de séjour (en espèces) - le nettoyage de la location est à la charge du séjournant. En cas de manquement à cette obligation, la caution ne sera pas restituée - draps non fournis.

Animal domestique (1 animal maximum) : il doit être obligatoirement mentionné lors de la réservation : 35 € par semaine.

L'animal ne doit provoquer aucune nuisance à l'environnement et au voisinage. Les séjournants ne doivent en aucun cas laisser seul l'animal dans la location et doivent respecter les conditions sanitaires obligatoires (vaccins) et prévoir panier et couverture : la présence des animaux étant interdite sur les lits et les coussins. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits.

CURIOSITÉS, VISITES ET PROMENADES

Blanes, située sur la [Costa Brava](#) en Catalogne, est une destination prisée qui combine beauté naturelle et patrimoine culturel. La ville est réputée pour ses plages idylliques, ses jardins botaniques de renom, comme celui de Marimurtra, et son château de Sant Joan, offrant des vues imprenables. Blanes est également un centre d'attractions culturelles, avec des événements comme le concours international de feux d'artifice. Idéale pour ceux recherchant une expérience alliant détente, exploration et découverte.

Accès

Voiture : à Perpignan, prendre l'A9 en direction de Barcelone et Le Boulou, suivre cette direction. Au péage du Perthus, suivre l'E-15. Prendre la sortie 9 au péage de Maçanet. Prendre la C-35 en direction de Santa Coloma, De Farners, Lloret de Mar et Sant Feliu de Guixol. Prendre la sortie 84A en direction de Barcelona, Malgrat de Mar, Blanes.

Office de Tourisme

Office de Tourisme de Blanes

Pg. Catalunya, 2

17300 Blanes (La Selva)

Tél. : (+34) 972 330 348

www.visitblanes.net

INFOS PRATIQUES

Réservations des mobil-homes :

Réservation en ligne sur www.casicheminots-auvni.fr

> à partir du mercredi 14 janvier 2026 jusqu'au mardi 24 février 2026.

Attention : 2 choix maximum.

Envoi des réponses à partir du jeudi 5 mars 2026.

Critères d'affectation :

. **Priorité aux familles en activité n'ayant pas bénéficié en 2025 :**

- > ni de chèques-vacances commandés en 2024 et attribués en 2025
- > ni de séjour avec le CCGPF
- > ni de séjour avec le CASI

Dans le cas d'une réponse positive,

- Vous recevez votre offre de séjour par courriel.
- **Un acompte de 40 %** du séjour vous sera demandé **sous 10 jours** pour valider votre inscription.
- Une fois, le paiement de votre acompte validé par nos services, votre inscription devient définitive.
- Vous devrez alors effectuer le règlement du solde au plus tard **45 jours** avant votre départ.

***Paiement de l'acompte et du solde de votre séjour par chèque bancaire** à l'ordre du *CASI Auvergne-Nivernais* et à retourner à la Bibliothèque de Montluçon : Avenue Marx Dormoy - Gare SNCF - 03100 Montluçon

• Dès la validation du règlement total de votre séjour, « un bon d'échange » attestant que vous avez bien effectué votre réservation vous sera adressé par nos services ou par notre partenaire de vacances.

*** Retenue en cas d'annulation du séjour :**

- > du 45ème au 30ème jour avant la date du séjour : → retenue de 25 % du montant total
- > du 30ème au 10ème jour avant la date du séjour : → retenue de 50 % du montant total
- > du 10ème à la veille du séjour : → retenue de 75 % du montant total
- > en cas de non présentation le 1er jour : → retenue de 100 % du montant total

Justificatifs à fournir en ligne

- Copie du dernier avis d'imposition du foyer fiscal où figurent les ayants droit : conjoint.e et enfants.
- Copie du dernier bulletin de salaire de l'agent demandeur
- Assurance de responsabilité civile

Si vous ne souhaitez pas fournir votre avis d'imposition, le tarif correspondant à la tranche 10 sera appliqué.

*Le CASI AUVERGNE-NIVERNAIS & toute l'équipe de TLC Vacances
vous souhaitent un agréable séjour.*